



Qu estce que je risque pour port d arme

Par **alexandre**, le **04/05/2012** à **16:56**

Bonjour,

J'ai été mis en garde a vue suite a un contrôle par la police.

ils ont trouvé sur moi 3 couteaux (que j'avais emprunté au travail car je n'en avait pas chez moi, je vit actuellement dans un hôtel)et un peu de shit.

Je passe devant le tribunal et je me pose beaucoup de question sur ce que j'encourt mais surtout sur le fait que j'ai déjà eu a faire a la police pour détention de stupéfiant (1 an avec sursis).

Est-ce que je peu faire du ferme ?